



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rapport annuel

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS



www.ardecherhonecoiron.fr

Sommaire

FAITS MARQUANTS 2022	P.4
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	P.5
- Moyens humains	
- Partenaires	
LA COLLECTE	P.7
- Collecte ordures ménagères résiduelles	
- Collecte sélective	
- Extension des consignes de tri	
- Déchèteries	
- Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE)	
- Les Déchets Diffus Spécifiques (DDS)	
- Les textiles	
- Les papiers administratifs	
- Les composteurs	
INDICATEURS TECHNIQUES SUR LE TRAITEMENT	P.12
- Collecte ordures ménagères résiduelles	
- Collecte sélective	

Faits marquants 2022

- Remplacement des véhicules de collecte
- Restructuration du service gestion des déchets avec la création d'un poste d'animateur prévention des déchets
- Etude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets : modernisation du service de collecte et déploiement d'un dispositif de tri à la source de proximité des biodéchets
- Reprise de l'opération de distribution des composteurs individuels
- Formation gratuite guides composteurs pour les habitants
- Premier site de compostage partagé installé à Alba la Romaine
- Mise en place de la collecte cartons en apport volontaire pour les particuliers
- Inauguration du nouveau centre de tri des emballages et papiers ménagers MÉTRIpolis à Portes Lès Valence (26)

Présentation générale

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron (CCARC) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Elle regroupe 15 communes réparties sur un territoire d'environ 281 km².

• Population municipale légale en vigueur :

Population légale 2022 (donnée INSEE RP 2019) : 23 023 habitants

• 15 communes :

9 communes de moins de 1000 habitants

Superficie : 281 km²

Densité : 82 hab./km²

• Typologie d'habitat :

Habitat mixte à dominante rurale

Saison touristique en été

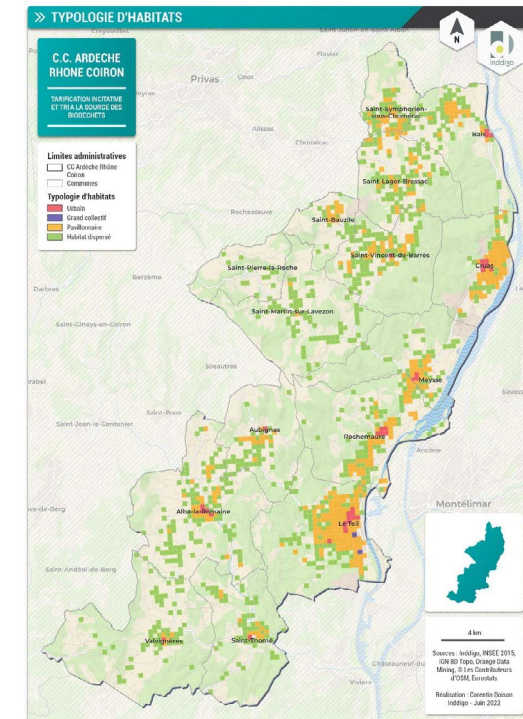
• Concernant les logements du territoire :

6% sont des résidences secondaires

12 % de logements vacants

Taille moyenne d'un foyer : 2,3 hab.

Territoire composé à près de 79 % d'habitat pavillonnaire et d'habitat dispersé.



Présentation générale

LES MOYENS HUMAINS

Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron préside les conseils et bureaux communautaires afin de décider de la politique du service déchets, accompagnés du vice-président en charge de cette thématique ainsi que de :

Directeur de pôle : 0.2 ETP
Animateur prévention déchets 1 ETP
Chef de service collecte et traitement 1 ETP
Collecte des déchets 11 agents
Gestion du haut de quai (gardien) : 4 ETP

PARTENAIRES

La Communauté de communes a un lien avec l'**Association Le Relais pour le Recyclage** des vêtements avec des bornes sur l'ensemble du territoire + **Association Rebond** (nettoyage des points d'apport volontaire, collecte carton des petits commerçants et campagne de lavage des bacs)

LA DÉCHÈTERIE DE PRIVAS

Les habitants de 4 communes ont la possibilité d'accéder à la déchèterie de Privas :

- St Bazile,
- St Lager Bressac,
- St Symphorien sous Chomérac
- St Vincent de Barrès

Le **SYndicat des Portes de Provence** (SYPP) traite les déchets issus des 15 communes de la Communauté de communes. C'est lui qui est en relation avec les prestataires qui financent le recyclage des déchets : ALIAPUR (pneus), EcoLogic et EcoSystèmes (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ou DEEE), ES-R : (lampes), CITEO (emballages et les papiers), Corepile (piles et batteries)

LES RÉSEAUX :

- Les réseaux interdéchets
- SINDRA, le système d'informations de l'Observatoire des déchets en Auvergne-Rhône-Alpes

Flux	Pré-collecte	Collecte	Traitement
Ordures ménagères résiduelles	 Porte-à-porte, points de regroupements et apport volontaire	 Collecte en régie	Centre enfouissement Roussas installation tri mécano biologique Etoile sur Rhône
Emballages & Papiers	 Apport volontaire	 Collecte en régie	Centre de tri Portes-Lès-Provence MÉTRIpolis
Verre	 Apport volontaire	 Collecte en régie	Centre de tri IPAQ Lavilledieu
Cartons	 En apport volontaire Porte à porte des commerçants	 Collecte en régie Collecte par une association	Filière de traitement
Déchets Industriels Banals	 Apport direct sur 3 déchèteries Haut de quai en régie	 Gestion du bas de quai en prestation de service	Filières de traitement

La collecte

LA COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron gère en régie la collecte des ordures ménagères ainsi que leur acheminement vers les centres de traitement sur l'ensemble du territoire intercommunal (le centre à Etoile sur Rhône 26800 pour la partie Nord du territoire, celui de la partie Sud se situe à Roussas 26230).

TYPE DE CONTENANTS :

⇒ INDIVIDUELS

- Bacs 2 roues

⇒ COLLECTIFS

- Bacs 4 roues
- Colonnes aériennes
- Colonnes semi-enterrées

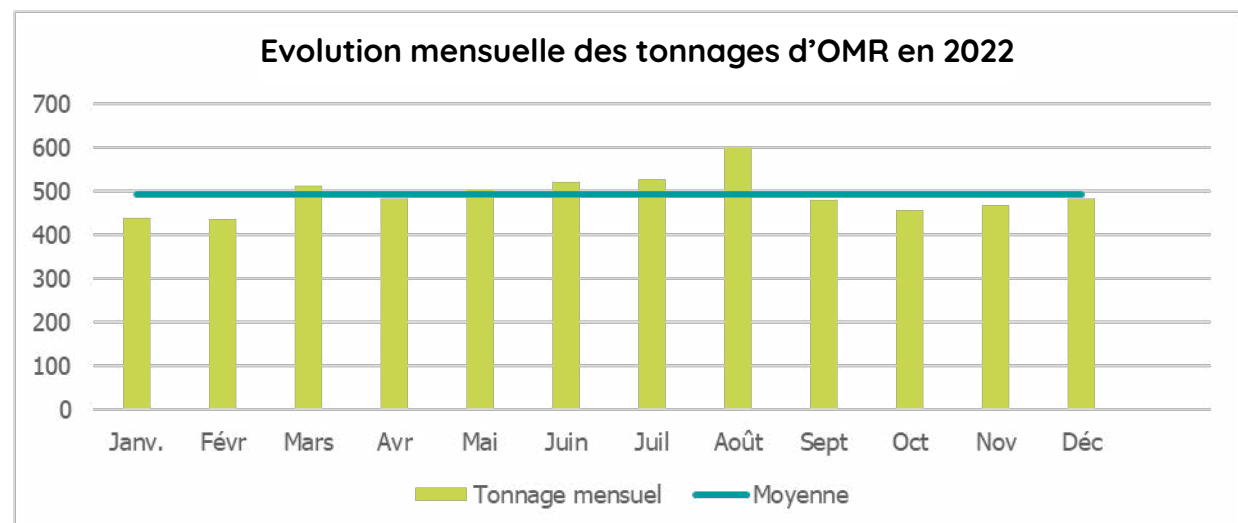
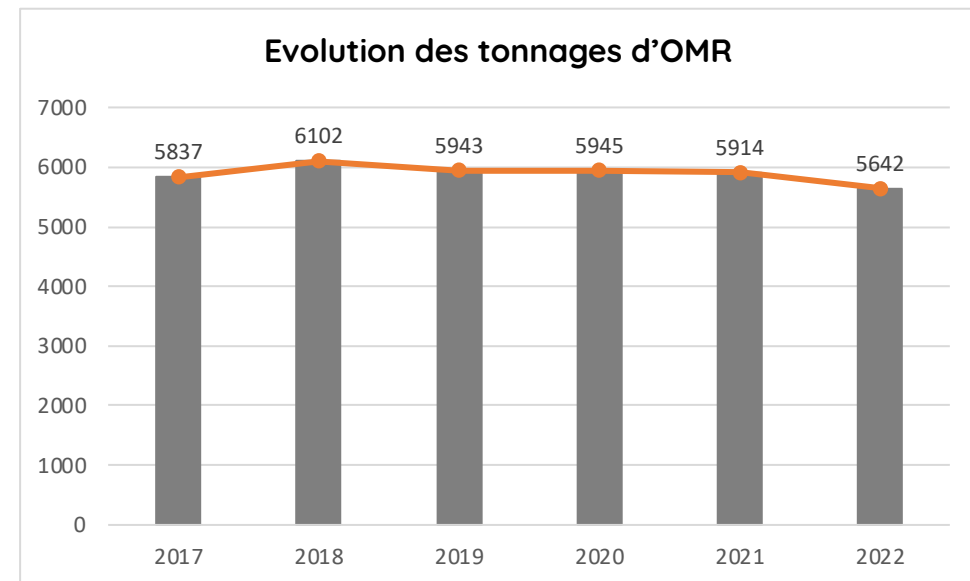
VEHICULES

Collecte en porte-à-porte : 3 types de véhicules pour tenir compte des typologies de voiries :

- Benne 26 t : 2 véhicules par jour mobilisés
- Benne 19 t : 1 véhicule par jour mobilisé
- Mini benne de 3,5 pour les centres-bourg et les rues étroites : 1 véhicule par jour mobilisé et 1 véhicule mobilisé 2 jours par semaine

Collecte en apport volontaire :

- Benne à compaction avec grue 26 t : 1 véhicule par jour mobilisés
- Camion ampliroll avec grue : 1 véhicule par jour mobilisé
- 1 micro-benne
- 4 camions BOM
- 2 camions grues (dont l'un acheté en 2018)



La collecte

ORGANISATION DU SERVICE :

	Basse saison 01/09 au 30/06	Haute saison 01/07 au 31/08
Apport volontaire	Minimum 1 fois par semaine et en fonction du remplissage	
Alba, Aubignas, St Bazile, St Symphorien, St Thomé, Valvignères	1 fois / semaine	2 fois / semaine
Meysse, Rochemaure, St Lager, St Martin, Saint Pierre, St Vincent, Baix et Cruas	2 fois / semaine	
Le Teil	2 et 3 fois / semaine	

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La Communauté de communes a intégralement repris en régie la collecte sélective sur l'ensemble du territoire.

Type de contenants :

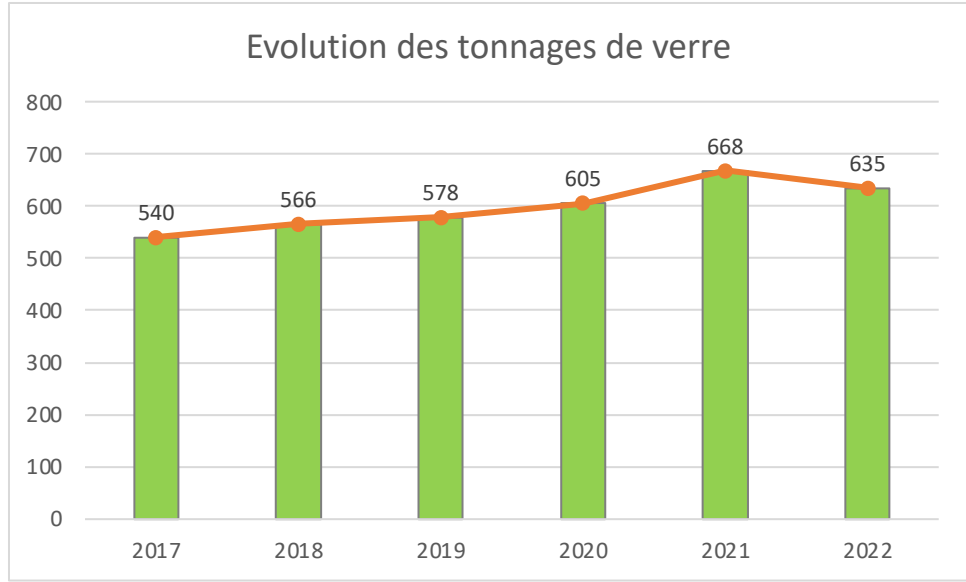
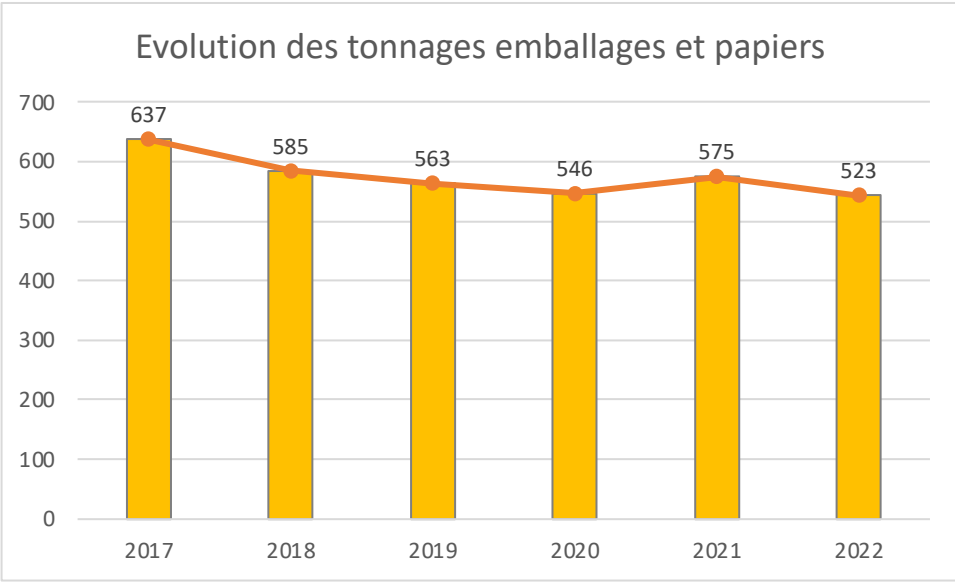
- Colonnes aériennes
- Colonnes semi-enterrées

C1 : collecte 1 fois par semaine

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er janvier 2020, tous les emballages ménagers et papiers sont collectés ensemble dans des bornes aériennes multimatériaux sur tout le territoire.

La collecte



LE MULTIMATÉRIAUX (Emballages et Papiers - Bornes jaunes)

	Collecte des papiers et emballages en apport volontaire
Type de contenants	Conteneurs semi-enterrés et colonnes aériennes
Population desservie	L'ensemble du territoire
Nombre de conteneurs	200 conteneurs implantés sur le territoire
Tonnages collectés en 2022	523 t Soit : 23 kg/hab/an (moyenne nationale 50 kg/hab/an)
Taux de refus	13.47%

LE VERRE (Emballages en verre - Bornes vertes)

	Collecte des papiers et emballages en apport volontaire
Type de contenants	Conteneurs semi-enterrés et colonnes aériennes
Population desservie	L'ensemble du territoire
Nombre de conteneurs	97 conteneurs implantés sur le territoire
Tonnages collectés en 2022	635 t Soit : 28 kg/hab/an (moyenne nationale 32 kg/hab/an)
Taux de refus	0%

La collecte

LE CARTON (Grands cartons)

Depuis avril 2022, des bornes cartons ont été implantées en apport volontaire sur le territoire. Ce service vient en complément des déchèteries pour les habitants du territoire.

Tonnages collectés en 2022 (de avril à décembre) : 30 tonnes

LES DÉCHÈTERIES

La Communauté de communes gère le haut de quai de 3 déchèteries, situées sur les communes d'Alba-la-Romaine, de Le Teil et de Cruas. Ces déchèteries réceptionnent les déchets des usagers de l'ensemble du territoire.

Depuis 2109, une convention entre la CCARC et la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA) permet aux habitants des communes de St-Bauzile, St-Lager-Bressac, St-Symphorien-sous-Chomérac et St-Vincent-de-Barrès d'accéder à la déchèterie de Privas.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Alba-la-Romaine

Du lundi au vendredi : 13h30-17h30

Samedi : 8h30-12h30

Cruas

Du mardi au samedi : 8h30-12h / 13h30-17h

Fermé le jeudi matin

Le Teil

Lundi : 14h-18h

Du mardi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

LES ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

- Opération de distributions de composteurs individuels pour les usagers au prix réduit de 25 €
- Installation de sites de compostage partagé
- Distribution gratuite de compost 2 x an
- Formation gratuite guides composteurs et animation d'un réseau
- Visite du centre de tri MéTRiopolis à Portes lès Valence
- Animation Conseil Municipal des Enfants

Indicateurs techniques sur le traitement

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron dispose des compétences de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective (emballages ménagers, papiers, verre et cartons) et la gestion haut de quais des déchèteries (accueil et gardiennage). Leur exercice est assuré en régie.

Elle a confié le traitement de ses déchets au Syndicat des Portes de Provence (SYPP), syndicat mixte compétent en matière de prévention, de réduction, de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés.

Une étude d'optimisation du service public de prévention et de gestion des déchets a été engagée en juillet 2022. Elle se concrétise par un projet global de modernisation du service de collecte et le déploiement d'un dispositif de tri à la source des biodéchets pour les habitants via la gestion de proximité (compostage individuel et partagé).

L'appui et l'impulsion de cette dynamique repose sur une volonté commune et la restructuration du service gestion des déchets.

Ce projet s'inscrit également dans un cadre plus large d'actions, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial (PAT) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

LA COLLECTE SÉLECTIVE

Pour la collecte sélective, des centres de transfert différents existent en fonction du type de déchet.

Le contenu des bornes multi-matériaux (emballages, papiers, journaux, revues et magazines) est acheminé au centre de regroupement PLANCHER à Montélimar (26).

Tous les emballages et papiers sont ensuite emmenés au Centre de Tri de PAPREC à Nîmes (30). Les papiers des administrations sont acheminés vers des filières de papeterie.

Enfin, le verre de toute la Communauté de communes est acheminé au même endroit, au centre de tri IPAQ de Lavilledieu (07) avant d'être emmené à la verrerie O-I Manufacturing à Labégude (07).

ALBA LA ROMAINE
AUBIGNAS
BAIX
CRUAS
LE TEIL
MEYSSE
ROCHEMAURE
ST BAUZILE
ST LAGER BRESSAC
ST MARTIN SUR LAVEZON
ST PIERRE LA ROCHE
ST THOMÉ
ST SYMPHORIEN SOUS
CHOMÉRAC
ST VINCENT DE BARRÈS
VALVIGNÈRES

